



À vos agendas

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 5 juin 2023** à 19 h au chalet des loisirs.

La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La Fabrique Saint-Félix Michel Gagnon, président	Une messe a lieu tous les dimanches à 9 h 418 544-1093, bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30
Bureau de poste	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 418 544-1653
FADOQ—Thérèse Fortin, présidente Martin Côté, vice-président	418 306-5728 418 718-0605 (pour la location du local de la FADOQ)
Bénévoles de Saint-Félix-d’Otis Arlette Claveau, présidente	418 544-6458
Bibliothèque municipale	418 544-5543 poste 2206 Page FB : Bibliothèque de St-Félix-d’Otis
Comité des loisirs Martin Côté, président	418 718-0605
Chalet des loisirs Inscription au Gym d’entraînement	418 544-1705 ou 418 544-5543 poste 2208
Cercle des fermières Nathalie Simard, présidente	418 544-0056
Sûreté du Québec (plainte ou demande d’assistance)	310-4141 ou *4141 à partir d’un cellulaire sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier parrain
<i>La date de tombée du prochain numéro de l’Otissien est le vendredi 9 juin à 12 h.</i>	

L’écocentre de la municipalité est ouvert en semaine seulement.

Les utilisateurs doivent appeler au bureau de la municipalité pour emprunter les clés.

Il est important de respecter la vocation de ce service en déposant les rebus dans les bons conteneurs et en laissant les lieux propres.



Rappels municipaux



NOUVEAUTÉ!

Le garage municipal et le chalet des loisirs sont maintenant munis de génératrices qui permettront de donner des services en cas de sinistres ou pannes électriques prolongées.

Appel au civisme et à la prudence

Plusieurs chemins hors-route et sentiers municipaux sont utilisés par une multitude d'usagers : piétons, cyclistes, VTT... Nous demandons à tous de faire preuve de prudence lors de leurs déplacements et de respecter la variété des usages permis dans ces endroits.

Garages de toile

La réglementation municipale autorise la présence des garages de toile (communément appelés « abris tempo ») sur les terrains du 15 octobre au 15 mai. Merci d'effectuer le démontage de vos abris d'ici cette date!

Collecte des résidus domestiques dangereux

La prochaine collecte des RDD aura lieu le samedi 27 mai de 9 h à 12 h au garage municipal. Vous pouvez y déposer vos restants de peinture, huile, vernis, ampoules fluocompactes, piles et batteries ainsi que les appareils électroniques.

Chiens en laisse

Encore une fois, rappelons l'importance de garder nos chiens en laisse lors de promenades dans les lieux publics ou lorsqu'ils sont à l'extérieur sur notre terrain. Il en va de la sécurité de tous (chiens y compris) et d'une marque de civisme et de respect envers nos concitoyens.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 juin 2023, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 180 Sentier Fortin.

La nature de cette demande de dérogation mineure vise à permettre, sur un emplacement recoupé par une voie d'accès et où il n'y a pas de bâtiment principal, l'implantation d'un bâtiment complémentaire à 3 mètres d'une rue privée, alors que l'article 12.2 du règlement de zonage 268-2015 prescrit une distance minimum de 5.0 mètres. Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure assortie de la condition suivante :

-Le propriétaire devra renoncer à tout recours contre la municipalité si des bris surviennent à son bâtiment lors du déneigement et il ne devra en aucun cas se plaindre de l'accumulation de la neige.

Le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 juin 2023 sur la demande de dérogation mineure du 180 Sentier Fortin.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,
Ce 1^{er} mai 2023

Hélène Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Bonjour à tous,

Nous vous invitons à venir vous joindre à nous le jour des célébrations indiquées ci-dessous.

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Dimanche le 21 mai 2023 : | Célébration de la Parole |
| Dimanche le 28 mai 2023 : | Messe dominicale (Intention pour Mme Nicole Girard de la part de Luc Gauthier) |
| Dimanche le 4 juin 2023 : | Célébration de la Parole |
| Dimanche le 11 juin 2023 : | Célébration de la Parole |

Faites-nous parvenir vos intentions de messes pour les personnes décédées qui vous tiennent à cœur.

CAPITATION

Vous avez reçu dernièrement une enveloppe de votre Communauté Chrétienne de Saint-Félix-d'Otis pour la capitation de 2023.

Nous comptons encore sur votre générosité et tous vos dons seront strictement utilisés pour la survie de notre église qui nous tient tous à cœur. Vous pouvez faire vos chèques au nom de la Communauté Chrétienne de Saint-Félix-d'Otis. Merci de votre générosité.

MESSE DES MALADES

Il y aura une messe des malades, mercredi le 31 mai 2023, à 13 h 30 à l'église Saint-Jean-Baptiste de L'Anse-Saint-Jean. Une autre messe des malades sera aussi célébrée à la Baie, mercredi le 24 mai 2023, à 14 h à l'église de Saint-Alphonse de Bagotville.

Alain Houde

DES NOUVELLES DE LA FADOQ

Le 11 avril dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle du club Fadoq de Saint-Félix-d'Otis. Voici le nouveau conseil d'administration :

De gauche à droite : Martin Cote, vice-président, Andrée Bergeron, secrétaire-trésorière, Thérèse Fortin, présidente, Camil Gravel, administrateur et absent sur la photo, Rémi Pilote, administrateur.



Nous avons également fait tirer la toile de Johanne Fortin, aquarelliste. L'heureuse gagnante est madame Christiane Chayer.



NOUVEAUTÉ POUR NOS AÎNÉS :

Zona : Les Québécoises et Québécois âgés de 80 ans et plus et les personnes immunodéprimées âgées de 18 ans et plus pourront profiter de la vaccination contre le zona gratuitement à compter du 1er mai. Nous espérons que le programme sera prochainement élargi aux personnes de 65 ans et plus!

SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 6,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

REVENU
QUÉBEC



PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT

**OBTENEZ UNE AIDE
FINANCIÈRE POUR
PAYER VOTRE LOYER.**

- ✓ Vous avez un **faible revenu** ?
- ✓ Vous avez au moins un **enfant à charge** ou vous avez **50 ans ou plus** ?

Vous pourriez recevoir **100\$, 150\$ ou 170\$ par mois** pour vous aider à payer votre loyer.

Deux options s'offrent à vous pour obtenir les formulaires permettant de faire une demande d'allocation-logement :

1. Télécharger les formulaires à remplir à revenuquebec.ca/programme-allocation-logement.
2. Communiquer avec nous par téléphone :
 - Montréal 514 940-1481
 - Québec 418 266-1016
 - Sans frais 1 855 291-6467
(option 2, puis option 2)

Ce programme peut également vous aider à rembourser votre prêt hypothécaire.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Période du 1^{er} octobre 2022
au 30 septembre 2023

Situation familiale	Revenu annuel maximal*
Personne seule de 50 ans ou plus	20 800 \$
Couple sans enfant dont au moins une des deux personnes est âgée de 50 ans ou plus	29 400 \$
Couple avec un enfant	36 000 \$
Famille monoparentale avec un ou deux enfants	36 000 \$
Couple avec deux enfants ou plus	41 600 \$
Famille monoparentale avec trois enfants ou plus	41 600 \$

* Vous recevez ou payez une pension alimentaire au bénéfice d'un enfant ? Le calcul de votre revenu annuel pourrait différer de celui établi dans votre déclaration de revenus (ligne 275). Pour connaître les particularités qui se rattachent à ce calcul, consultez notre site Internet.



IN-165 (2022-09)

Ce programme est financé par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Canada

Québec

Comité de développement



Retour sur les rencontres de nos 2 sous-comités

Quelles belles rencontres pour le *Comité d'aménagement du nouveau parc* et le *Comité du changement de vocation de l'église* avec les organismes de la municipalité!

Nous avons récolté des idées, des commentaires constructifs et des noms de bénévoles désirant se joindre à nous pour la suite des projets!

Merci pour votre écoute, ouverture et vos encouragements!

Nous continuerons à créer ce lieu rassembleur pour nous tous!

Changement de vocation

FAIT EN COURS ET À VENIR

- Rencontre du conseil de Fabrique
- Compte-rendu à la municipalité
- Rencontre des organismes et identifier leurs besoins
- Recherche de subventions
- Rencontre de la population
- Déménagement de la chapelle
- Positionnement quant au changement de vocation
- Dévoilement du projet
- Campagne de financement
- Définir l'aménagement des différents volets du projet

Comité de développement

Changement de vocation



Vous souhaitez vous impliquer?

Différents comités de consultation prennent vie! Voici les volets que l'on souhaite approfondir :

Bibliothèque



Salle de spectacle et d'exposition



Bistrot / Café



Salles de réunion, multimédia espace de bureaux partagés



Garderie municipale



Contactez-nous!

Pour nous joindre:

✉ comite.dev.stfelix@gmail.com

📘 @DeveloppementSaintFelixdOtis





OUVERTURE DE LA FRIPERIE DANS SON NOUVEAU LOCAL!

L'équipe de la friperie est prête à vous accueillir dans son nouveau local situé au 445, rue Principale (au sous-sol de l'Église, porte arrière). Pour la période estivale, les heures d'ouverture seront les **mardis de 16 h à 18 h** et les **jeudis de 18 h à 20 h**. Il sera possible d'ajouter certaines disponibilités, surveillez les publications et n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins!

IMPORTANT POUR LES DONS : nous prenons seulement les **vêtements pour femmes, hommes et enfants ainsi que les chaussures**.

Attention de ne pas déposer de la vaisselle, des jeux ou autres car les bénévoles doivent s'occuper d'aller les porter à une autre friperie. Merci de votre générosité et collaboration!



À votre bibliothèque ce mois-ci :

HORAIRE D'OUVERTURE
 TOUS LES MERCREDIS DE 13 H À 16 H ET DE 18 H À 20 H
 LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 9 H À 11 H

MERCREDI 24 MAI À 13 H 30 : HEURE DU CONTE

**LA CARTE DE MEMBRE ET TOUS LES SERVICES SONT GRATUITS,
 BIENVENUE À TOUS!**

CAPSULE ENVIRONNEMENTALE

Présentée par le comité consultatif en environnement

Vous pouvez en tout temps consulter la page st-felix-dotis.qc.ca/environnement-et-protection-des-cours-deau/ pour rejoindre les responsables de chacune des associations de lacs et consulter l'information municipale en lien avec la réglementation environnementale.

Ménage printanier

Le printemps est souvent l'occasion de faire du grand ménage, et l'utilisation de l'éco-centre municipal est accrue à cette période. Voici donc un petit **guide des bonnes pratiques** pour que ce lieu demeure fonctionnel et convivial pour tous les citoyens :

- * Prenez garde de bien séparer vos résidus et de les déposer dans les bons conteneurs.
- * Ne pas surcharger les conteneurs et ne pas déposer vos rebuts à côté de ceux-ci.
- * Ramasser ce qui peut être tombé à côté, par exemple des clous ou objets tranchants, qui pourraient blesser ou briser les véhicules.
- * Rappelons que l'utilisation des conteneurs est réservée aux citoyens seulement. Les entrepreneurs n'y ont pas accès.

Plantation printanière

Le printemps est également l'occasion de refaire une beauté à nos jardins et aménagement paysager. Voici des dates à retenir pour ceux qui ont le pouce vert :

Distribution du compost : 3 et 4 juin de 8 h à 16 h au garage municipal

Distribution d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre : 3 et 4 juin de 8 h à 16 h au garage municipal et 11 juin à la halte routière dans le cadre de la fête du printemps (détails p. 14)



Comment se porte votre bande riveraine?

En filtrant l'eau de ruissellement (et ses contaminants) et en stabilisant le sol, les bandes riveraines végétalisées et en santé aident grandement à préserver la qualité de l'eau de nos précieux lacs et cours d'eau. Voici quelques comportements à adopter pour les protéger:

- **Respecter le règlement de zonage de la municipalité** pour toute intervention à proximité d'un plan d'eau. Contacter l'inspecteur municipal afin de s'assurer de la conformité de ses travaux avant d'entreprendre ceux-ci.
- **Végétaliser** les zones gazonnées ou découvertes. Lors du choix des végétaux, favoriser les plantes indigènes mieux adaptées au milieu ainsi que l'implantation de trois strates végétaives (arbres, arbustes et plantes herbacées). La présence d'une végétation indigène variée permet une meilleure stabilisation des rives et facilite l'entretien de l'aménagement. Les jardins et plates-bandes devraient être aménagés à une bonne distance du plan d'eau et l'utilisation d'engrais chimiques et pesticides devrait être évitée.



Référence: <http://banderiveraine.org/>

Propreté des embarcations

La municipalité tient à rappeler aux usagers de la rampe de mise à l'eau à la halte routière l'importance de bien nettoyer leur bateau avant la mise à l'eau. Bien que le service de lave-bateau ne soit pas encore en fonction, il est de la responsabilité de chaque plaisancier de s'assurer de la propreté de son bateau, et ce, afin d'éviter le déversement de contaminants ou l'apport malencontreux d'espèces envahissantes.

Chronique paysanne

Les paysans du fjord – Mai 2023

Déjà 30 degrés dans la serre et les poules n'en peuvent plus!

Mais nous on se prélasse autour d'un feu pour admirer la superbe vue enfin dégagée par le soleil du mois de mai qui pointe le bout de son nez. La neige a disparu à vue d'œil, nous désentaillons les érables, remisons la bouilleuse, finissons les constructions pour accueillir les plantes et produisons des semis chaque semaine! Ça avance vite. Parfois le temps vient à nous manquer...



La première de mai, c'est l'accueil de toute l'équipe et la première fois que tout le monde est réuni pour enfin commencer la saison.

Au mois de mai, on travaille le sol en vue d'y implanter nos plants qui auront grandi. On refait aussi une beauté mécanique à nos machines :

- Le BCS, notre motoculteur prisé! Quasiment un homme-à-tout-faire avec ses outils passe partout (dont un qui s'appelle « Bertha »).
- Le Pickup, notre Ford Ranger bleu 2001 sans qui on ne peut pas déplacer un troupeau de cochons et transporter des poulaillers roulants... (vous viendrez voir si vous ne nous croyez pas!)



Pour la suite, voici les dates d'évènements qui auront lieu le mois prochain :

- La fête du printemps en collaboration avec la comité des familles de Saint-Félix, samedi et dimanche les **10 et 11 juin (voir affiche page suivante)**.
- Une grande fête, qui vous sera annoncée sous peu, samedi le **17 juin!**

Bon retour des temps doux!

Fête du printemps

Présentée par Les Paysans du fjord et le comité des familles de Saint-Félix-d'Otis



Samedi le 10 juin

À la ferme

Les Paysans du fjord
(385, Vieux Chemin)
de 10h à 15h



Visite de la ferme

Casse-croûte Paysan

Vente de plants
(fines herbes, fleurs, légumes)



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Félix-d'Otis



Dimanche le 11 juin

À la halte routière
de 13h à 15h



Distribution d'arbres

Plantation des bacs à papotage

Plantation horticole à la halte

Vente de plants (Paysans du Fjord
et Aménagement Grenon)



Crème-glacée

Confection de cabane à oiseaux

Activité exploration pour les petits

Vente de billets pour gagner un



MRC du
Fjord-du-Saguenay



pommier!

DES NOUVELLES DES LOISIRS

Les inscriptions pour le terrain de jeux estival sont lancées! Pour tous les détails et accéder au formulaire d'inscription, visitez le site web de la municipalité :

<https://st-felix-dotis.qc.ca>



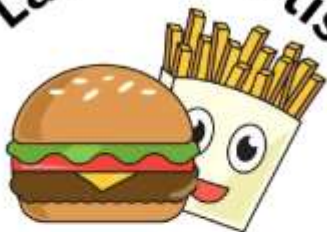
Prendre note que les vendredis soirs au chalet des loisirs font relâche jusqu'à nouvel ordre. Pour louer la salle pour un événement privé, vous pouvez contacter Gina à la municipalité au poste 2208.

OUVERTURE DE LA CANTINE DU CAMPING

Le restaurant du camping sera ouvert à la population le 2 et 3 juin de 11 h à 18 h, ainsi que le 4 juin de 11 h à 15 h. Par la suite, du 8 juin au 10 septembre, il sera ouvert les **jeudis, vendredis et samedis de 11 h à 18 h** et les **dimanches de 11 h à 15 h**. Vous pouvez consulter le menu à la page suivante.

Bienvenue à tous!

La frite à Otis



La Frite à OTIS

PÉPÉ VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE

LES TAXES NE
SONT PAS
INCLUSES



TRIOS

*SERVIS AVEC UNE GÉNÉREUSE PORTION DE
FRITES ET UNE LIQUEUR.*

Hot-dog	(1) 6.50 \$	(2) 8.55 \$
Hamburger		8.95 \$
Cheeseburger		9.50 \$
Pogos	(2)	8.75 \$
Croquettes de poulet	(6) 9.95 \$	(10) 12.45 \$

TRIOS POUTINE

*SERVIS AVEC UNE PETITE POUTINE ET UNE
LIQUEUR.*

Hot-dog	(1) 8.75 \$	(2) 10.75 \$
Hamburger		10.75 \$
Cheeseburger		11.25 \$
Pogos	(2)	9.75 \$
Croquettes de poulet	(6) 10.75 \$	(10) 13.45 \$

TRIOS POUR ENFANT

*SERVIS AVEC UNE PETITE PORTION DE
FRITES ET UN PETIT JUS CARTON.*

Hot-dog	(1)	4.95 \$
Hamburger	(1)	6.95 \$
Cheeseburger	(1)	7.75 \$
Pogo	(1)	5.95 \$
Croquettes	(4)	7.50 \$

Nouveautés

Pizza sur pain pita
Garni ou Pépé fromage 8.75 \$

Poulet BBQ fait maison
Cuisse 10.25 \$ (2) 13.25 \$
Poitrine 14.99 \$
Servi avec frite, salade de choux et sauce BBQ

FRITES ET POUTINES

Petit frite 4.25 \$
Moyen frite 6.75 \$
Gros frite 7.75 \$
Petite poutine 6.85 \$
Grosse poutine 9.85 \$

À L'UNITÉ

Hot-dog 2.50 \$
Pogo 2.60 \$
Hamburger 4.60 \$
Cheeseburger 5.75 \$
Croquettes de poulet (6) 5.50 \$ (10) 8.75 \$
Rondelles d'oignons 4.50 \$

EXTRAS

Saucisse (2) 1.75 \$
Sauce à poutine 1.50 \$
Fromage jaune 1.50 \$
Fromage en grains 2.50 \$